

Site

# NATURA 2000

## Vallée de l'Argenton



Lettre d'information  
N° 16 - Déc. 2021



La Phalangère à fleurs de lys (*Anthericum liliago*) dans la Vallée de l'Ouère

Tout comme 2020, l'année passée s'est montrée quelque peu contraignante pour la vie du site NATURA 2000, nous empêchant notamment de réunir les membres du Comité de Pilotage. Cependant, j'ai le plaisir d'avoir été élue à la présidence de cette instance, en tant que maire de la commune déléguée de Massais, par les élus locaux, lors d'une réunion restreinte organisée en visioconférence. Je vais ainsi piloter la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site durant les années à venir, dans un objectif de préservation et de restauration des habitats naturels et espèces de la vallée de l'Argenton.

Ce 16<sup>ème</sup> numéro met en avant "l'arbre têtard", élément indissociable du bocage et des fonds de vallées, qui joue un rôle prépondérant pour la préservation de la biodiversité, notamment pour les chauves-souris et les insectes. Cette lettre sera aussi l'occasion de revenir sur la contractualisation du site, grâce à la signature de nouveaux Contrats NATURA 2000 destinés à restaurer et entretenir les milieux les plus fragiles de nos coteaux.

Je vous souhaite une belle année 2022 en espérant des conditions sanitaires moins restrictives.

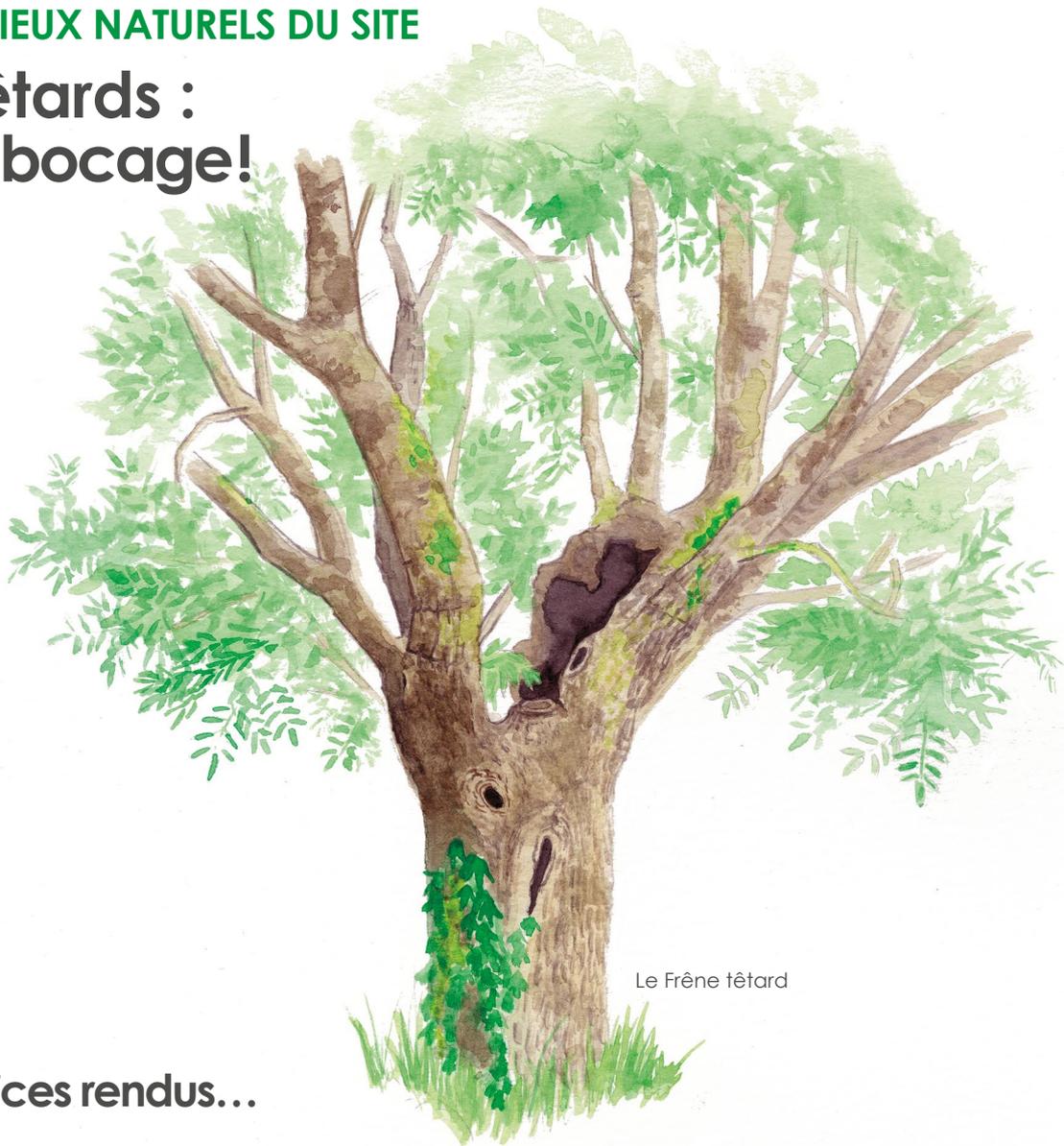
**Sylvie GERFAULT**

Présidente du Comité de Pilotage du site NATURA 2000

## DÉCOUVRIR LES MILIEUX NATURELS DU SITE

# Les arbres têtards : essentiels au bocage!

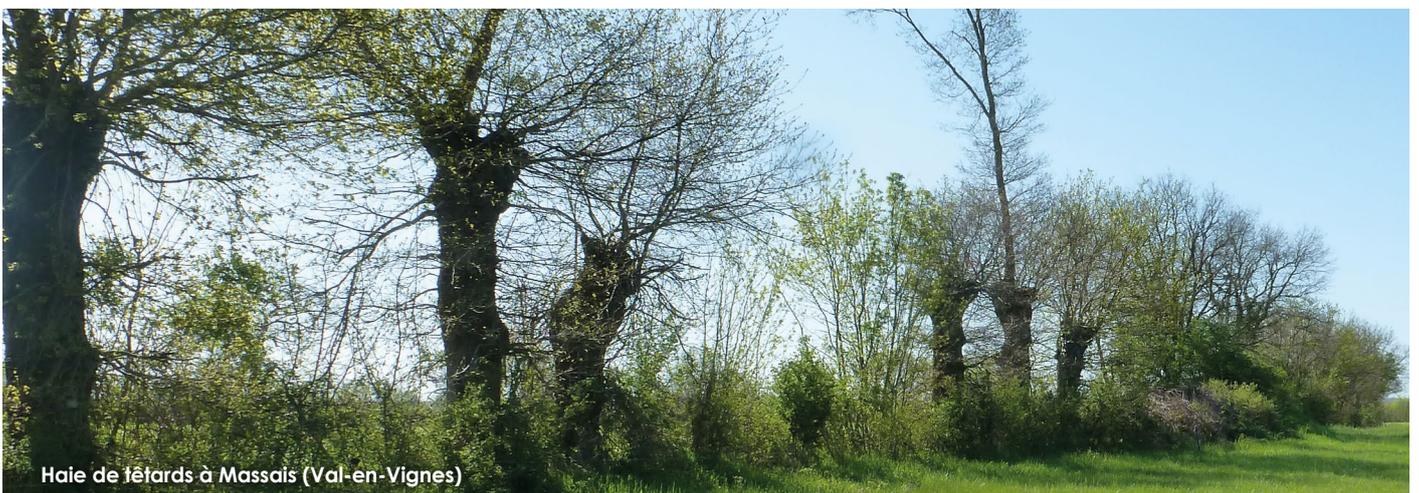
Les arbres "têtards", ou "trognons" sont le résultat d'une technique particulière : après les avoir étêtés, leurs branches sont coupées régulièrement, ce qui provoque une tête enflée, au niveau de la coupe. C'est cette bosse qui leur vaut leur surnom de têtards : tout comme les jeunes amphibiens, ces arbres ont une tête plus proéminente que le reste de leur corps. Les principales essences d'arbres taillées de cette manière sont le frêne, le saule et le chêne, bien que cela puisse être fait sur d'autres espèces.



Le Frêne têtard

## De nombreux services rendus...

Autrefois, les arbres taillés en têtard étaient utilisés pour produire du bois de chauffage (étêtés tous les 10 à 15 ans), pour confectionner des manches d'outils, pour construire des barrières, pour la vannerie, pour faire des piquets ou encore comme fourrage en période de sécheresse. Coupées à bonne hauteur, les nouvelles pousses étaient alors protégées des herbivores. Cette méthode de taille prolonge la longévité des arbres en permettant de ne conserver que les branches principales afin qu'ils soient plus vigoureux. Dans les cavités de ces têtards se forme un terreau très riche en nutriments, issu de la décomposition des feuilles et du bois, qui servait à faire des semis. Présents dans les haies bocagères, les "trognons" agissent comme un brise-vent, apportent de la fraîcheur aux troupeaux et constituent une barrière naturelle à la pollution par absorption des nitrates polluants et du CO<sub>2</sub>.



Haie de têtards à Massais (Val-en-Vignes)

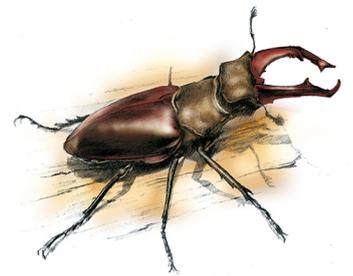
# L'arbre têtard, un refuge pour la faune

Les arbres têtards sont très intéressants pour la biodiversité ! Plusieurs espèces protégées requièrent ce type d'habitat : les chauves-souris apprécient se dissimuler dans le cœur souvent creux de ces arbres (Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Noctule commune), tandis que certains coléoptères (Rosalie des Alpes, Grand Capricorne, Lucane cerf-volant) utilisent les têtards pour accomplir leur cycle biologique complet (ponte, reproduction et nourriture). Ces arbres constituent un écosystème à part entière pour l'ensemble de la biodiversité : champignons, mousses, lichens, plantes, insectes, amphibiens, reptiles, mammifères, oiseaux...

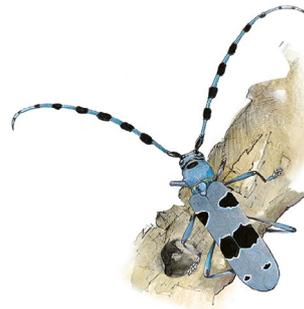
Murin de Bechstein  
(*Myotis bechsteinii*)



Le Grand Capricorne  
(*Cerambyx cerdo*)



Le Lucane cerf-volant  
(*Lucanus cervus*)



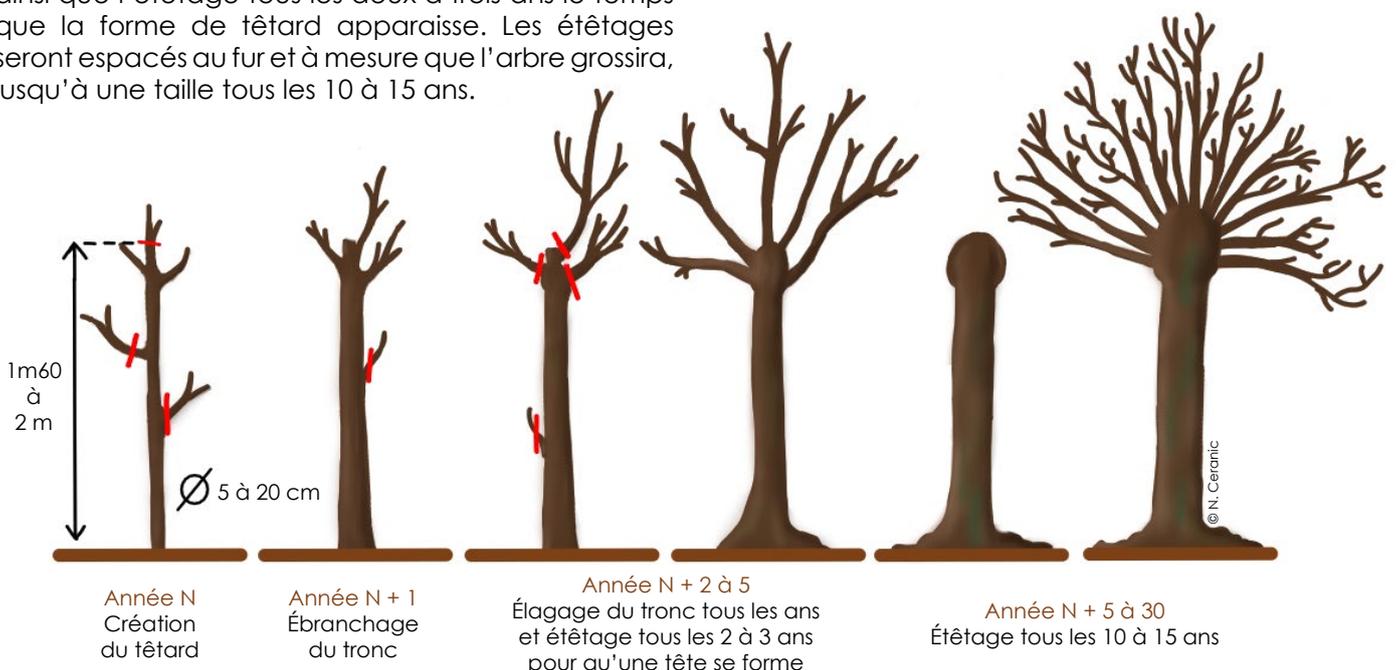
La Rosalie des Alpes  
(*Rosalia alpina*)

## La Chalarose du frêne

Présente en France depuis une dizaine d'années, cette maladie est causée par un champignon qui décime de nombreux frênes. Ainsi, il est recommandé de ne plus planter cette espèce mais plutôt des essences champêtres locales (chênes, érables, saules...).

## Comment créer un têtard ?

Sur un arbre de 5 à 20 cm de diamètre, couper la tige principale entre novembre et mars et élaguer intégralement le tronc. Ensuite, répéter annuellement l'élagage du tronc pendant les premières années ainsi que l'étêtage tous les deux à trois ans le temps que la forme de têtard apparaisse. Les étêtages seront espacés au fur et à mesure que l'arbre grossira, jusqu'à une taille tous les 10 à 15 ans.



## QUELQUES RICHESSES DE LA VALLÉE



Hélianthème taché  
*Tuberaria guttata*



*Sedum pentandrum*



Lézard vert  
*Lacerta bilineata*



Herbe à la veuve  
*Fumaria officinalis*

## CONTRAT NATURA 2000 2 nouveaux contrats

Deux nouveaux contrats et un renouvellement ont été signés pour la période 2021-2023 sur les sites suivants :

- Coteau Bonnin au Breuil-sous-Argenton, par la commune d'Argentonnay.
- Parc de la Vallée à Massais, par le propriétaire du site.
- Moulin Vieux à Massais (renouvellement), par la commune de Val-en-Vignes.

Cette contractualisation va permettre de débroussailler des pelouses sèches sur coteaux afin de réouvrir les milieux et de favoriser le développement des plantes les plus rares et fragiles. Les travaux sont réalisés entre octobre et mars afin de ne pas être dommageables pour la faune et la flore. La vallée de l'Argenton compte désormais 9 Contrats NATURA 2000 pour une surface de 9,71 ha.



Pelouses sèches sur coteaux au Moulin Vieux à Massais (Val-en-Vignes)

## CONTACT

### Guillaume KOCH

Animateur du site NATURA 2000  
Agglomération du Bocage Bressuirais  
27, bd du Colonel Aubry - BP 90184  
79304 BRESSUIRE Cedex  
05 49 65 99 59 - 06 31 26 66 37  
guillaume.koch@aggl02b.fr

[valleeargenton.n2000.fr](http://valleeargenton.n2000.fr)